

CONTRAT D'ENGAGEMENT ŒUFS BIO
Amap de Bègles 2017/2018

Romuald VIEN vous propose des œufs BIO par 12 ou par 6 unités.
rvbio@orange.fr tél : 06 31 44 29 62 ou 05 57 64 25 24

Nom de l'Adhérent :

Je suis à jour de ma cotisation à l'AMAP de Bègles.

Je m'engage à respecter les principes de la Charte de l'AMAP de Bègles

Je m'engage à commander à l'avance des Œufs auprès de Romuald VIEN **du 07 Novembre 2017 au 30 Octobre 2018 les mardis entre 19h00 et 20h00.**

Ce contrat concerne la 1ère période qui démarre au 07 novembre 2017.

Les règlements concernent donc la période du 07 novembre au 05 décembre 2017.

- **L'engagement porte donc bien sur une année.**
- Je m'engage sur les quantités demandées, des modifications de quantités pouvant intervenir dans la mesure des possibilités de production validée par Romuald Vien.
- Je m'engage à prendre ou faire prendre ma commande **chaque mardi de livraison de 19h00 à 20h00.** Si les œufs ne sont pas retirés, je ne peux pas me faire rembourser, ils seront distribués aux autres « amapiens ».
- Je m'engage à rapporter sous quinzaine les boîtes à œufs pour réutilisation par Romuald Vien
- Le règlement s'effectue par chèque au nom de « Romuald Vien », payable d'avance à Elodie GROT ou Marcoise BERNIER qui remettront les règlements à Romuald au début de chaque période définie:

- De 07 novembre au 05 décembre: 5 livraisons x 4€ (pour 1DZ) : 20€ ou 5 livraisons x 2€ (pour 1/2DZ): 10€

-

Fait à :Date :

Signature Amapien

Les règlements et 1 ex du contrat sont à retourner à Elodie GROT ou Marcoise BERNIER, référents œufs.

Tél : 06 87 74 20 56

